

panorapresse.ouest-france.fr

La Ville emprunte 13 millions d'euros pour financer la reconstruction de l'école

3-4 minutes

« Un moment solennel » : la Ville de [Ouireham](#) emprunte 13 millions d'euros pour financer la reconstruction de l'école



La Ville de [Ouireham](#) souscrit un emprunt de 13,3 millions d'euros pour permettre la reconstruction de l'école. | Ajeance / Ocam Architecture / Octav Tirziu Atelier

Lundi 15 décembre 2025, la Ville de [Ouireham](#) ([Calvados](#)) a voté le plus gros emprunt de son histoire. D'un montant de 13,3 millions d'euros, il permettra de financer la reconstruction de l'école.

Lundi 15 décembre 2025, avant le vote du [budget primitif](#), les élus de [Ouireham](#) ([Calvados](#)) ont validé la souscription d'un emprunt colossal de 13,3 millions d'euros. Une somme qui permettra de financer la reconstruction de l'école. « **Ce n'était pas prévu**, a rappelé le maire, [Romain Bail](#). **Ce projet est né à la suite de constatations de désordres structurels, principalement sur les bâtiments Charcot et Coty.** »

Devenue nécessaire, la reconstruction « **ne peut être financée sur les fonds propres de la commune** ». Cette dernière a donc obtenu, auprès de la [Caisse des dépôts et consignations](#), un prêt « **avantageux et sécurisé** ». Un emprunt qui « **ne signifie pas que nous ne solliciterons pas l'État pour accompagner ce projet le moment venu** », rassure [Romain Bail](#).

Bois, végétation, lignes épurées... Voici à quoi ressemblera la nouvelle école, à [Ouireham](#)

40 ans pour rembourser

L'emprunt sera remboursé sur quarante ans, avec des échéances trimestrielles, au taux du livret A (1,70 %) plus 0,50 % (soit 2,20 %). Le premier remboursement interviendra une fois le bâtiment livré, en février 2030.

« La Caisse des dépôts n'a pas fait un pli sur le sujet, relève le maire. Elle a regardé l'encours de la dette de la Ville, en notant que nous n'avions de cesse de nous désendetter. Elle a également regardé si nous avons des emprunts qui pouvaient être considérés comme toxiques et a été satisfaite de voir que nous en étions sortis. »

Un emprunt voté à l'unanimité

Opposition comme majorité ont voté cet emprunt à l'unanimité. Avec un seul bémol, formulé par Pascale Segaud-Castex (Rassembleur Ouistreham). **« Parmi les demandes formulées par les enseignants, toutes n'ont pas été retenues, notamment la présence d'une bibliothèque dans l'enceinte scolaire, regrette l'élue. Ils tenaient à cet outil pour des raisons pratiques, mais aussi pour faire de la lecture un non-événement, qu'elle soit sous la main. »**

« Des espaces seront utilisés pour la lecture, rassure le maire. La seule chose que nous souhaitons, si demain il y a bibliothèque au sein de notre école, c'est que les personnels communaux qui y interviendraient demeurent rattachés à la bibliothèque municipale de la route de Lion. »

[Raphaël Chauvois](#) (Rassembleur Ouistreham) a quant à lui salué un **« moment solennel »** : **« Il n'y a pas eu d'investissement de cet ordre depuis très longtemps. Construire une école, c'est construire pour l'avenir. C'est un emprunt considérable, mais nécessaire. »**

Tiphaine LE BERRE.